



L'Adjoint

MAIRIE de LA SALLE LES ALPES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 3 février 2016 (Séance publique)

La séance est ouverte sous la présidence de M. Gilles PERLI, Adjoint.

Étaient présents :

Christine VALLA, Emeric SALLE, Dominique GALLETTI, adjoints,
Henri CROSASSO, Emile FORM, Philippe MICHELON, Josette PETER, Jean Paul SALLE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Alain FARDELLA ayant donné pouvoir à Gilles PERLI,
Dominique BRACHET ayant donné pouvoir à Josette PETER,
Nicole DHENIN ayant donné pouvoir à Henri CROSASSO,
Paul FIGVED ayant donné pouvoir à Dominique GALLETTI,
Philippe RIBUOT ayant donné pouvoir à Christine VALLA,

Josette PETER est nommée secrétaire de séance.

Modification de l'ordre du jour :

Une délibération a été retirée :

- N°7 Forêt communale de La Salle les Alpes : révision d'aménagement.
- L'objet de la délibération n° 10 : Proposition d'élaboration d'un périmètre de protection modifié autour de la Chapelle Saint Jean - Baptiste des Pananches est élargi à l'ensemble de la Commune.

Une délibération a été rajoutée :

- N°12 Opération Clos la Choirouze PSLA : acte de rescision.

Les modifications sont adoptées à l'unanimité.

Le CASA et le Dauphiné libéré sont présents dans la salle.

La séance est ouverte à 20h00. Elle a été précédée par une réunion de travail à laquelle avaient pris part tous les membres du Conseil présents ; réunion au cours de laquelle ont été présentés et préparés les projets de délibération inscrits à l'ordre du jour.

Finances

1) Budget « commune » - investissements 2016 : autorisation de paiement.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour un montant de 4 000 €.

ADOpte A L'UNANIMITE



 **Serre Chevalier Vallée** 
du Laufaret à Briançon

Code Postal 05240 - Tél. 04.92.25.54.00 - Télécopieur 04.92.24.74.13
email : secretariatgeneral@lasallealpes.fr



2) **Ecoles : aide à la pratique sportive.**

Le Conseil Municipal accepte le programme établi pour l'année 2015/2016 portant sur les activités ski alpin, ski de fond et natation, sollicite l'aide financière du Conseil Départemental et autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir.

ADOPTE A L'UNANIMITE

3) **OTISC : approbation Budget Primitif 2016.**

Le Conseil Municipal accepte le Budget prévisionnel 2016 de l'Office de Tourisme Intercommunal de Serre Chevalier.

ADOPTE A L'UNANIMITE

4) **Travaux eau potable rue de la Guisane : demande de subvention.**

La Commune a prévu de refaire le réseau d'eau potable « rue de la Guisane » dans sa partie « chemin de champ Féraud » et la sortie sur la RD 1091 côté Nord ainsi quelques renouvellements de branchements entre Chemin des Crozes et la montée de Clapier long. L'estimation s'élève à 112 060 € HT. Le Conseil Municipal s'engage à réaliser les travaux et sollicite l'aide du Département à hauteur de 40 %, le reste est pris en charge par la Commune.

ADOPTE A L'UNANIMITE

5) **Voyage scolaire : demande de subvention.**

Le Conseil Municipal accepte les 2 projets de voyages présentés par l'équipe pédagogique du groupe scolaire Louis Taravellier, sollicite l'aide financière du Conseil Départemental et autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Administration Générale

6) **Forêt communale de La Salle les Alpes : révision d'aménagement.**

Le Conseil Municipal approuve le projet d'aménagement présenté par l'Office National des Forêts pour la période 2017/2036 et charge l'office National des forêts d'élaborer le document technique destiné à la consultation du public, et à le transmettre aux services de l'Etat en vue de sa mise à disposition sur les sites internet de la Préfecture des Hautes Alpes à Gap ou de la Sous-Préfecture de Briançon.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Urbanisme

8) **SARL La Vieille Ferme : autorisations diverses d'aménagement et d'occupation du domaine public.**

Le Conseil Municipal accepte à titre précaire et révocable l'emprise du tunnel de liaison reliant la Vieille Ferme à son annexe ainsi que l'emprise de la cuisine située sous le domaine public, dit que la commune est dégagée de toute responsabilité liée à ces aménagements et que ces diverses autorisations et aménagements doivent être repris dans un acte notarié. Il fixe un montant de 10 000 € /par an révisable annuellement pour l'occupation du sous-sol du domaine public.

ADOPTE A L'UNANIMITE

9) **Autorisation de défrichement – création de la Piste des Combettes.**

Dans le cadre de la création de la nouvelle piste « Combettes » sur le secteur de Villeneuve, le Conseil Municipal autorise Serre Chevalier Vallée Domaine Skiable à déposer une demande de défrichement de la zone boisée.

ADOPTE A L'UNANIMITE

10) **Proposition d'élaboration d'un périmètre de protection modifié autour des monuments historiques de la Commune.**

Le service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine des Hautes Alpes a proposé de substituer aux périmètres actuels de 500 mètres de rayon autour des monuments historiques classés ou inscrits de la Commune de La Salle les Alpes un périmètre de protection modifié (PPM). Le Conseil Municipal approuve le principe d'élaboration d'un périmètre de protection modifié autour des monuments historiques de la Commune et dit que ce projet sera soumis à enquête publique à l'occasion de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Personnel

11) Instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP). Cadre d'emplois des attachés territoriaux

Il est exposé aux conseillers que la prime de fonctions et de résultats (PFR), attribuée aux attachés territoriaux de la commune a été abrogée à compter du 1^{er} janvier 2016 et comme le prévoit la réglementation le Conseil Municipal instaure le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour les agents du cadre d'emplois des attachés territoriaux.

ADOPTE A L'UNANIMITE

12) Opération Clos la Chirouze PSLA - acte de rescision.

Par délibération n° 12.08.06 du 26 novembre 2012, la commune de La Salle les Alpes a accepté la cession pour 20 000 € à la Compagnie Immobilière Méditerranée des parcelles cadastrées AH 94, 83 et 96 sous réserve de la réalisation d'un ensemble immobilier à caractère social en PSLA au moins sur les parcelles AH83 et 94. La SCI Clos Chirouze PSLA a cédé au profit de la Société COSTEMALE le terrain cadastré AH 96 de 350 m² pour un montant de 130 000 €. Compte tenu d'une éventuelle action en rescision pour lésion ouverte au bénéfice de la Commune de La Salle les Alpes, le Conseil Municipal consent la vente de la parcelle AH 96 au prix de 130 000 € TTC au profit de la Ste COSTEMALE, renonce à exercer une action en rescision, et en contrepartie de cette renonciation la Ste Clos Chirouze PSLA versera la somme de 20 000 € à la Commune à titre d'indemnité.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Information - Questions diverses

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION.

- Il est établi un avenant de prorogation au contrat initial d'assurances « Responsabilité civile » se terminant le 31/12/2015 entre la Commune de La Salle les Alpes et la société SMACL Assurances, pour un an à compter du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.
- Il est établi un avenant de prorogation au contrat initial d'assurance « Protection Juridique » se terminant le 31/12/2015 entre la Commune de La Salle les Alpes et la société SMACL Assurances, pour un an à compter du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.
- Il est établi un avenant de prorogation au contrat initial d'assurance « Flotte automobile » se terminant le 31/12/2015 entre la Commune de La Salle les Alpes et la société SMACL Assurances, pour un an à compter du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.
- Il est établi un avenant de prorogation au contrat initial d'assurance « Dommages aux biens » se terminant le 31/12/2015 entre la Commune de La Salle les Alpes et la société AZZURO/MMA, pour un an à compter du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.
- Il est établi un avenant de prorogation au contrat initial d'assurance « Protections juridiques » se terminant le 31/12/2015 entre la Commune de La Salle les Alpes et la société AZZURO/DAS, pour un an à compter du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.
- Il est établi un avenant de prorogation au contrat initial d'assurance « Tous risques expositions » se terminant le 31/12/2015 entre la Commune de La Salle les Alpes et la société SAGA/HISCOX, pour un an à compter du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.
- Il est établi un contrat de location d'un circuit de motoneiges entre la Commune et la société « Sun Scoot » représentée par M. Pierre TOURENQ, pour une durée de 3 ans à compter de l'hiver 2015/2016 pour un montant de 2 500 €/an.
- Il est établi un contrat d'entretien annuel entre la Société « Roc Aventure » représentée par M. Christian FERRERA et la commune pour la maintenance des 2 « via ferrata » du rocher du Bez et du mur d'escalade » pour l'année 2016, pour un montant respectif de 2 160 € TTC et 960.00 € TTC.

- Il est établi une convention pour la gestion du contrat groupe des risques statutaires du personnel « assistance administrative » entre la Commune et le Centre de Gestion représenté par son Président, M. Jean Marie BERNARD à compter du 1^{er} janvier 2016.
- Il est établi un contrat de maintenance des installations de chauffage, production d'eau chaude, ventilation régulation et supervision de la piscine entre la Commune et la société ATME pour une durée de 1 an pour un montant de 3 074 € HT SOIT 3 688 € TTC.

FIN DE LA SEANCE A 20H45

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président donne la parole au public.

- aucune personne présente ne souhaite s'exprimer.



Le Président de séance,

Gilles PERLI